

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

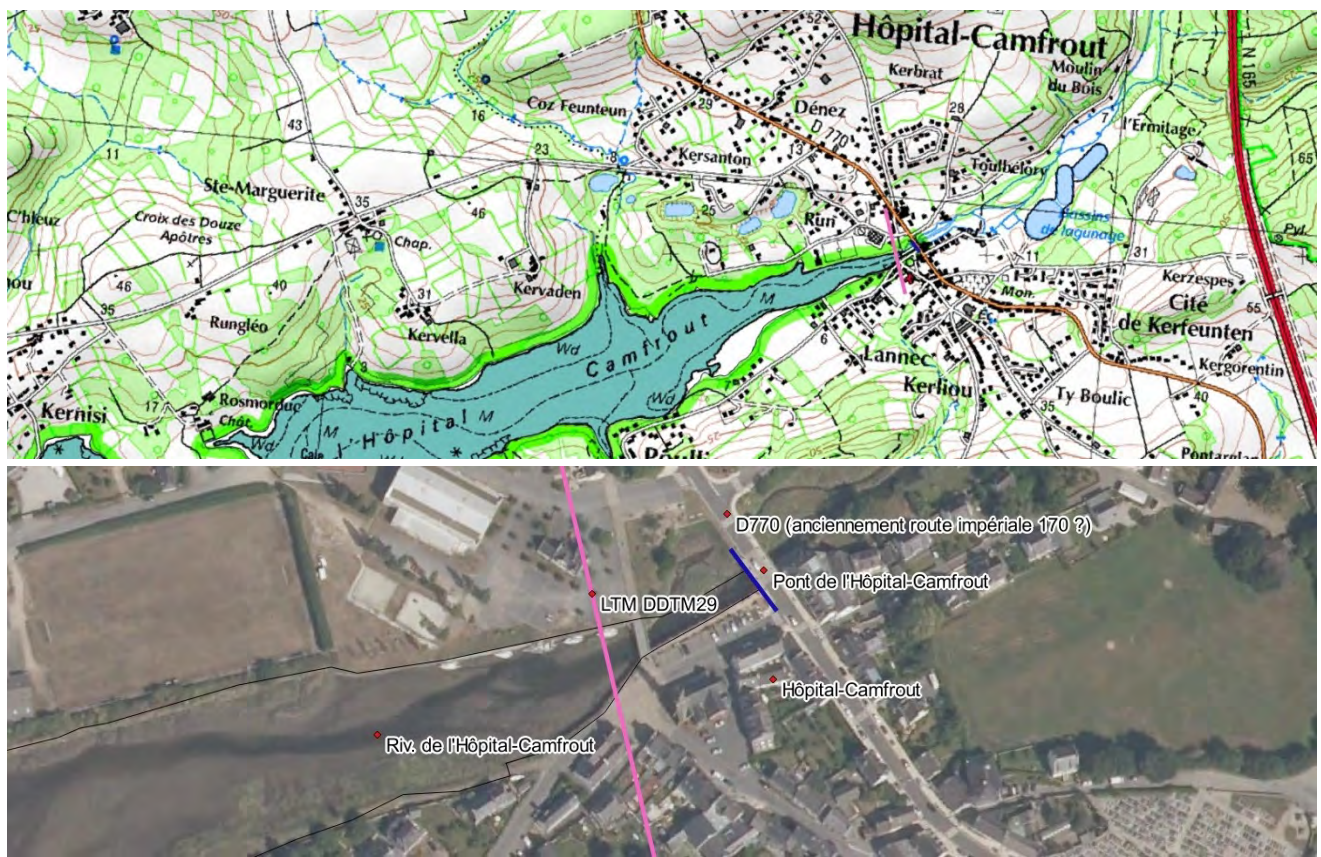
RIVIÈRE DE L'HOPITAL CAMFROUT

Département du FINISTERE (29) / Commune de L'HOPITAL-CAMFROUT (29460)

Texte juridique de référence : Décret du 24 juin 1854

Limite	Observations
<p>Pont de l'Hôpital dépendant de la route impériale n° 170 du côté qui fait face au pont du bourg de ce nom</p>	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Le pont n'est pas cité sur le Scan Littoral mais a priori localisable sur la D770 (anciennement route impériale 170 ?). Positionnement confirmé par la carte scannée transmise par la PREMAR (cf. page suivante). La donnée SIG de la DDTM29 positionne la limite un peu plus en aval (à environ 70 mètres du pont – arc en rose sur images ci-dessous). Numérisation côté aval du pont principal à partir de l'Ortho Littorale V2.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : PREMAR Atlantique (Septembre 2011)



Limites transversales de la mer dans les estuaires

Rivière de l'Hôpital-Camfrout

Pont de l'hôpital (RN 170 devenue RD770)

Décret du 24 juin 1858

